

Cursus de formation

Formation initiale transversale

Conditions d'accès :

Être licencié au sein de la FFRS
Avoir un projet d'encadrement bénévole
Réaliser au moins 5 animations en club
attestées par un tuteur



Formation Initiale des Animateurs (FIA)

Connaissances de la FFRS et de son environnement,
préparation et animation de séances

1^{ère} partie : formation individuelle à distance obligatoire
2nd partie : formation en présentiel - 28 h*



Formation initiale spécifique

Conditions d'accès :

Prérequis de l'activité concernée
Avoir un tuteur
20 h d'animation en club



Module 2 (M2) - 14 à 35 h **

Approfondissement des techniques
d'animation spécifiques par discipline



OBTENTION DU BREVET

Animateur fédéral

(Sous réserve de l'obtention du PSC***)



Conditions d'accès :

Être licencié au sein de la FFRS
S'impliquer ou souhaiter s'impliquer dans
la vie d'une structure



Formation Initiale des Dirigeants (FID)

Connaissances de la FFRS et de son environnement,
accompagnement dans les fonctions

Une partie avec des contenus à distance
Une partie en présentiel - 7 h

Instructeur fédéral

75 h

3 stages (25 h) de formation :
appropriation des contenus de
formation, méthodes pédagogiques,
rôle de l'instructeur
+ formation à distance
+ participation à l'encadrement
de stages FIA, M2

Formation continue

Animateurs — De 7 h à 21 h

Sécurité des pratiques / Perfectionnement technique / Partage d'expériences

*Formule adaptable selon les territoires.

** Selon la discipline, certains M2 nécessitent un pré-stage (ex : Qi-Gong) ou l'acquisition préalable de thèmes à distance (ex : M2 AGEF).

Veuillez vous rapprocher de votre référent formation pour obtenir plus d'informations.

*** Premiers secours citoyen.